



Compléter le cadre ci-dessus avec les coordonnées du Comité concerné

REGLEMENT EPREUVE ROUTE SAISON :

DATE : CLUB :

CONTACT (Nom, Tél. & Courriel) :

NOM DE L'ÉPREUVE (+ CP-VILLE) :

ÉPREUVE du CHALLENGE PRINTEMPS NOCTURNES AUTOMNE HORS
REMISE DES DOSSARDS

• ADRESSE COMPLETE :

COMMISSAIRE ou AIDE COMMISSAIRE MIS A DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR :

• NOM(S) Prénom(s) :

LONGUEUR		TYPE		OPENRUNNER	
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1 ^{ère}					
2 ^{ème}					
3 ^{ème}					
4 ^{ème}					
5 ^{ème}					
Cadets					
Minimes					
Féminines		Suivant catégorie	Suivant catégorie	Suivant catégorie	

ENGAGEMENTS (Règles et consignes applicables à l'épreuve) :

.....
.....

ÉPREUVE RÉSERVÉE EXCLUSIVEMENT AUX LICENCIÉS FSGT

- TARIFS DES ENGAGEMENTS
 - LICENCIÉS FSGT ADULTES :
 - LICENCIÉS FSGT MINIMES & CADETS :
 - ~~NON-LICENCIÉS FSGT ADULTES (Ufolep, Ffc, Fftri, NL(1) ... :~~
 - ~~NON-LICENCIÉS MINIMES & CADETS (Ufolep, Ffc, Fftri, NL(1) ... :~~

~~Non-Licenciés (sans fédération) : présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique du cyclisme en compétition~~

OBSERVATIONS :

- Épreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.
- Les 1ères catégories courront dans le peloton des 2èmes catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course.
- Braquets Minimes garçons et filles : 7,01m (46x14) - Braquets Cadets garçons et filles : 7,62m (50x14)
- En accord avec les Commissaires et en fonction du nombre d'engagés sur l'épreuve, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer les pelotons
- Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tour
- Le port du maillot est obligatoire pendant l'épreuve et pour recevoir les récompenses
- **Tout coureur qui abandonne doit obligatoirement indiquer son numéro de dossard au podium des commissaires.**